

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

Astrida , le 5 septembre 1955.  
, de

RUANDA-URUNDI GEBIED

RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE D'ASTRIDA

(1) N° 3019 /Just.



Réf. n° : 3599/RMP.6977/KIG/L.  
du 3.8.55

Annexe  
Bijlage

Objet  
Voorwerp

A Monsieur le Substitut du Procureur du Roi

Aff. NSHAMIHIGO & crts.

à

K I G A L I .

Monsieur le Substitut du Procureur du Roi,

Me référant à votre lettre émarginée, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que les nommés NSHAMIHIGO, KARAMAGA, RUGARAVU ont été condamnés par le Tribunal de Police d'Astrida à 4 mois de S.P. et 300 francs d'amende. Quant au nommé SERUDIRI à 3 mois et 300 francs d'amende.

Pour l'Administrateur de Territoire,  
L'Administrateur Territorial Assistant, A.GILLET,

(1) Rappeler dans la réponse la date et le numéro — In het antwoord nummer en dagtekening vermelden.

Kigali, le 3 août 1955

O b j e t:

Aff. NSHAMIHIGO et consorts.

N° 4650/RMP.6977/L/KIG Copie pour  
information et transfert des prévenus  
sur la Prison d'Astrida à Monsieur le  
le Gardien de Prison de et à Kigali

4-8-55  
3004/Just.

Kigali, le 3 août 1955  
LE SUBSTITUT DU PROCUREUR DU ROI,  
E. LAMY,

4  
+

MONSIEUR LE JUGE DE POLICE A COMPETENCE  
ETENDUE

A S T R I D A  
-----

Monsieur le Juge de Police,

J'ai l'honneur de vous transmettre pour  
compétence le dossier RMP.6977/KIG/L Ministère Public contre  
1) NSHAMIHIGO Paulin, fils de Kankindi Pascal (ev) et de  
Nyirabahanju (ev) originaire de la colline Tare,  
sous-chef Rutagarama, chefferie Busanza, territoire  
d'Astrida, résidant à la colline Mara, sous-chef  
Kabandana, chefferie Busanza, territoire d'Astrida,  
muhutu des abazigaba, célibataire, boy de maison  
chez Mr. Leclair à Rubona

2) KARAMAGA Pierre, fils de Semuguma (ev) et de Kabagwira (+)  
originaire de Katumba, sous-chef Furumba, chefferie  
Kingogo, territoire de Kisenyi, résidant à Rubona  
chez Monsieur Leclair, pishi, célibataire, adulte  
valide, condamné antérieurement en 1950 par le  
Tribunal de Résidence du Ruanda à 5 mois.

3) SERUDIRI Faustin, fils de Matabaro (ev) et de Nyirarukabuza,  
(+) originaire de la colline Mara, sous-chef  
Kabandana, chefferie Busanza, territoire d'Astrida,  
y résidant, muhutu des abazigaba, célibataire,  
cultivateur, aucune condamnation antérieure connue.

4) RUGARAVU Eustache, fils de Gashi Thomas (ev) et de Nyiraburiri  
Anastasia (ev) originaire de la colline Mara,  
sous-chef Kabandana, chefferie Busanza, territoire  
d'Astrida, y résidant, mututsi des abanyiginya,  
célibataire, travailleur à l'Inéac à Rubona,  
aucune condamnation antérieure connue.

PREVENUS:

1) d'avoir, le 14 juillet 1955, à Rubona, le soir en pleine  
coopération en ce qui concerne les nommés Nshamihigo, Karamaga  
et Rugaravu, soustrait frauduleusement au préjudice de l'Inéac  
deux sacs qui se trouvaient dans un hangar ouvert.  
Infraction prévue et punie par les art. 21 - 23 - 79 et 80  
du C.P.

2) Avoir le 17 juillet 1955, à Rubona, le soir, en pleine coopé-  
ration en ce qui concerne les nommés Nshamihigo, Serudiri et  
soustrait frauduleusement au préjudice de l'Inéac  
deux sacs qui se trouvaient dans un hangar ouvert.

- 2) Les infractions sont en simple concours matériel
- 3) Une peine plus sévère s'impose à l'égard de ceux qui étaient au service de l'Inéac.
- 4) Il y a lieu d'ordonner restitution du café à l'Ineac
- 5) Les 4 prévenus sont en détention depuis le 18 juillet 1955
- 6) Veuillez me faire connaître la suite intervenue.

LE SUBSTITUT DU PROCUREUR DU ROI,  
E. LAMY,

